



Contribution du groupe d'étude du CESE sur l'intégration des Roms à la stratégie en faveur de l'inclusion des Roms pour l'après-2020



Comité économique
et social européen

Table des matières

Introduction	3
Recommandations	
Recommandations générales.....	4
Antitsiganisme	6
Éducation.....	8
Emploi	10
Logement	11
Santé	13
1.1 Recommandations générales en matière de santé.....	13
1.2 La situation de la communauté rom face à la pandémie de COVID-19: déclaration du CESE	15

Introduction

Le Comité économique et social européen (CESE) considère que l'intégration et l'inclusion de la communauté rom constituent une priorité. Au fil des ans, il a adopté un certain nombre d'avis d'initiative et exploratoires sur le sujet et, en 2014, a lancé un projet intitulé «Mieux intégrer la communauté rom grâce à des initiatives de la société civile». Ce projet a permis d'étudier l'incidence de la législation européenne sur le sujet, du point de vue de la société civile.

L'expérience acquise dans le cadre de ce projet a mis en évidence qu'il est nécessaire de s'investir davantage dans les questions relatives aux Roms. C'est la raison pour laquelle ce projet a débouché sur la création d'un groupe d'étude sur l'intégration des Roms, qui poursuit les objectifs suivants:

- évaluer la mise en œuvre du cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms jusqu'en 2020, ainsi que les stratégies adoptées par les États membres;
- stimuler le niveau de participation des représentants de la communauté rom et de la société civile organisée dans les questions relatives aux Roms au niveau de l'UE;
- offrir une plateforme pour le recensement et le partage des bonnes pratiques;
- encourager des mesures concrètes dans les domaines d'action dans lesquels la communauté rom continue de subir des discriminations.

Ces dernières années (2018-2020), nous avons cherché à rassembler des recommandations relativement au cadre pour l'intégration des Roms après 2020. Le cadre actuel, qui expirera cette année, a donné un nouvel élan au développement d'instruments destinés à l'inclusion des Roms au niveau de l'UE et a enregistré des progrès sur le volet de l'éducation des Roms. Malgré cela, la situation des Roms demeure précaire, sans que des améliorations aient été constatées en ce qui concerne l'emploi et l'accès au logement¹. L'antitsiganisme est une nouvelle fois en hausse et ce problème est devenu encore plus évident au cours de la pandémie de COVID-19². Cela a renforcé notre détermination à nouer le dialogue avec les partenaires concernés afin de mieux comprendre les réalités auxquelles les Roms sont confrontés et de recueillir des connaissances qui peuvent contribuer à renforcer le prochain cadre afin qu'il apporte des changements indispensables.

Nous avons organisé plusieurs événements et activités, y compris des auditions publiques et des visites dans des pays, et avons élaboré un avis consacré à la situation des femmes roms. Ces activités ont constitué une précieuse occasion de discuter avec les parties prenantes concernées, notamment des experts des questions roms, des représentants de la communauté rom et des organisations de la société civile. Nous tenons à les remercier d'avoir partagé leur expérience et les connaissances qu'ils ont acquises dans le cadre de leurs travaux avec les communautés roms. Les recommandations formulées dans le présent rapport se fondent sur les informations et les connaissances qu'ils ont fournies à l'occasion de ces événements et activités. Nous estimons que leurs idées devraient être mises en valeur et en avant, étant donné que leur engagement envers les Roms les place dans une situation privilégiée pour formuler des recommandations sur les

¹ Communication de la Commission (2018), [Rapport sur l'évaluation du cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020](#).

² Déclaration du CESE (2020), [Protéger les minorités en ces temps difficiles: la situation de la communauté rom](#) (également disponible à la p. 16 du présent rapport).

politiques et les actions nécessaires pour parvenir à une véritable inclusion et intégration de cette communauté.

Recommandations générales

Les politiques et actions nécessaires au changement et à l'amélioration de la situation des Roms sont en général bien connues. Toutefois, l'attitude politique et sociale adéquate pour les mettre en œuvre fait toujours défaut. Il est inacceptable que l'on continue de tenir les Roms pour responsables de leur faible niveau d'éducation et de leur exclusion sociale, sans s'attaquer aux causes profondes de ces problèmes. Les gouvernements de l'UE doivent modifier leur approche lorsqu'ils abordent les questions relatives aux Roms. Plutôt que de trouver des moyens pour «changer les Roms» afin de les intégrer, les autorités devraient examiner comment la société peut devenir inclusive pour toutes les personnes, y compris les Roms et les gens du voyage. La situation des Roms ne peut pas être améliorée simplement par l'intermédiaire de stratégies générales sans mise en œuvre subséquente, ni par des politiques pointillistes comme l'interdiction de la mendicité, mais par l'adoption de politiques structurées, agissant sur la cause de la précarité et capables d'avoir des résultats sur les Roms dans toute la complexité de leur existence.

Si on ne consulte pas les Roms, si on ne les fait pas participer et si on ne les accepte pas dans les processus destinés à définir leur propre avenir, et qu'au lieu de cela, on fait appel à des experts pour réfléchir et s'exprimer en leur nom, les stratégies et mécanismes à destination des Roms ne pourront être efficaces. Les Roms doivent être représentés dans la sphère publique et politique, et il est nécessaire de remédier de toute urgence à leur actuelle absence de représentation. Malheureusement, il existe encore aujourd'hui plusieurs conseils nationaux, agences nationales, offices nationaux et autres structures gouvernementales responsables de l'intégration des Roms qui n'emploient aucun Rom et auxquels ne participent aucune personne issue de cette communauté. Lorsque les Roms sont employés dans ces agences, ils sont parfois tellement peu nombreux qu'ils finissent encore une fois par représenter une minorité au sein d'un organisme qui est censé les représenter. La présence active de Roms au sein de ces structures faciliterait leur participation à la planification, à la conception et au suivi des politiques visant à améliorer leur situation. La continuité des politiques est cruciale, et celles-ci ne devraient pas être sans arrêt repensées, remodelées ou écartées après chaque élection et changement dans les fonctionnaires de l'État chargés des questions relatives aux Roms, car cela compromet tout progrès qui a été réalisé.

L'UE doit encourager davantage la participation des organisations de la société civile (OSC) à l'élaboration des politiques axées sur les Roms. Dans plusieurs États membres, des OSC déploient des efforts remarquables pour tenter d'améliorer la vie des Roms: elles organisent des formations d'enseignants et des projets visant à lutter contre les perceptions stéréotypées dont souffrent les Roms; elles organisent des ateliers sur l'emploi et des partenariats avec des employeurs potentiels en vue d'améliorer la participation des Roms à l'emploi formel; elles aident à diffuser les connaissances sur les soins de santé auprès des Roms; elles éduquent les parents roms à l'importance de l'éducation préscolaire et les aident à couvrir les frais d'inscription; elles organisent des programmes divers pour accroître l'assiduité scolaire des enfants roms; elles aident les familles roms pauvres à trouver des solutions de logement autres que les camps et animent des activités de planification financière et de budgétisation pour remédier à des problèmes tels que la perte de logement à la suite de loyers ou d'emprunts impayés; elles servent de porte-parole à ceux qui souffrent de la politique ségrégationniste de la majorité.

Toutefois, en dépit des précieuses recommandations que les OSC peuvent offrir compte tenu de leur expérience auprès de la communauté rom, les consultations avec ces organisations ne sont presque jamais

menées de manière appropriée dans les différents États membres. Dans plusieurs cas, les OSC disposent d'un délai serré pour réagir aux politiques et sont confrontées à d'autres formes de préjugés et de pratiques défavorables, ce qui les empêche de soulever des problèmes pertinents. Souvent, les résultats obtenus ne sont pas pris en considération et leurs suggestions ne sont pas acceptées pour être mises en œuvre. Il est nécessaire d'organiser davantage de tables rondes sur une base régulière offrant des possibilités concrètes de prise de décisions communes entre les représentants des Roms, les OSC, les municipalités et les pouvoirs publics, avec la participation de médiateurs roms qui peuvent contribuer à faciliter l'organisation de ces réunions.

Les OSC ont besoin d'informations plus fiables sur la manière d'accéder aux financements de l'UE. Si certaines OSC roms ont déjà eu recours aux fonds de l'UE pour mener à bien leurs projets, nombre d'entre elles ignorent encore qu'ils sont disponibles et comment présenter une demande. Ces informations seraient cruciales pour encourager davantage d'initiatives d'OSC en faveur des Roms.

Des garanties sont nécessaires pour que les fonds de l'UE reçus par les États membres en faveur de l'intégration des Roms soient réellement orientés vers leurs objectifs respectifs. Le niveau de contrôle de l'utilisation des fonds de l'UE devrait être beaucoup plus élevé de la part des autorités des pays concernés. La fourniture de fonds de l'UE aux États membres peut être subordonnée au respect de certains principes. À titre d'exemple, l'allocation de fonds peut être conditionnée à l'accueil des enfants roms dans les écoles ordinaires, à la présence d'un certain nombre d'enfants roms par classe ou à la création de centres offrant des services juridiques et sociaux, y compris un accès à l'inscription pour les Roms. Le budget disponible pour les actions ciblant les Roms devrait prévoir des dotations pour les médiateurs de santé et les médiateurs scolaires roms, compte tenu notamment du travail remarquable qu'ils accomplissent en matière de promotion de l'intégration des Roms et de préservation de leur santé. Dans le même temps, toutefois, il convient de noter que, même si le financement est important, les changements dans les conditions de vie des Roms ne peuvent être réalisés uniquement par le biais de projets. Bien que le financement de projets doive être encouragé, c'est surtout au moyen de modifications législatives, de politiques structurelles dédiées et vérifiables et d'instruments juridiques contraignants soutenant la protection des droits de l'homme qu'il est possible de susciter des changements permanents.

Une collaboration accrue et engagée avec les médias est nécessaire pour sensibiliser davantage le public aux problèmes rencontrés par la communauté rom. Malheureusement, les médias présentent encore souvent les Roms comme étant responsables de leurs propres problèmes et continuent donc d'aggraver la perception négative qu'en ont les citoyens et les acteurs politiques. Il reste fréquent que des manquements ou actes criminels individuels soient perçus sous un prisme ethnique, ce qui va clairement à l'encontre des droits collectifs. Afin de lutter contre l'antitsiganisme et de rendre la culture des Roms plus visible, il conviendrait d'encourager et de promouvoir l'organisation de campagnes positives, par exemple au moyen de vidéos ou d'affiches, de festivités, d'événements commémoratifs et d'autres occasions qui rassemblent des membres de différentes communautés et promeuvent une coexistence constructive dans des environnements socialement et culturellement diversifiés.

En 2011, dans son avis sur le cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms qui commençait cette même année, le CESE avait exprimé sa conviction en ces termes: «Aujourd'hui, l'UE se situe peut-être, avec la convergence des efforts de ses institutions, des gouvernements des États membres et des collectivités et communautés locales, à un tournant historique. En effet, une politique en faveur du groupe ethnique de l'UE le plus exclu et le plus défavorisé, fondée sur une approche commune et susceptible

de déboucher non pas sur de coûteux échecs mais bien sur des résultats intelligents et humains, pourrait enfin voir le jour»³. Toutefois, si l'on en juge par la situation actuelle de nombreux Roms, ce «tournant historique» ne s'est toujours pas concrétisé, les politiques de ségrégation constituant encore une réalité pour la plupart d'entre eux. La stratégie pour l'après-2020 devrait s'efforcer de sortir des simples recommandations pour proposer des stratégies contraignantes en matière d'intégration des Roms. En effet, les recommandations ne contraignent pas nécessairement les autorités locales à prendre des mesures pour faire face aux problèmes et, dans de très nombreux cas, elles minent leur volonté d'agir, d'autant plus que certaines d'entre elles craignent des réactions négatives de la part de la population en général. Les stratégies en faveur de l'intégration des Roms devraient faire l'objet d'un suivi continu et d'une évaluation régulière par des chercheurs indépendants, des experts familiers de la communauté rom, ainsi que des Roms eux-mêmes. De cette manière, les stratégies peuvent rester en phase avec l'évolution de la situation sur le terrain et permettre aux parties prenantes responsables de s'attaquer en temps utile aux nouvelles questions qui se présentent.

Points clés

- Pour que les politiques soient efficaces, les Roms doivent être consultés et représentés dans les sphères politique et publique. Il convient que les structures gouvernementales telles que les agences créées pour l'intégration des Roms comptent des personnes d'origine rom parmi leurs employés.
- Il est essentiel de garantir la continuité des approches suivies et de la mise en œuvre des politiques, qui ne devraient pas être modifiées constamment avec chaque changement de législature.
- Il convient de dûment consulter les OSC pour la conception des politiques relatives aux Roms, étant donné la contribution précieuse qu'elles peuvent apporter. Organiser davantage de tables rondes offrant des possibilités concrètes de prise de décisions communes entre les représentants des Roms, les OSC, les municipalités et les pouvoirs publics est une condition préalable indispensable à la réalisation des progrès et à la mise en œuvre effective des politiques en faveur des Roms.
- Des mesures de sauvegarde peuvent permettre de vérifier que les fonds de l'UE destinés à l'intégration des Roms ne sont utilisés qu'à cette fin. L'octroi de fonds de l'UE aux États membres pourrait être subordonné au respect de certains principes.
- Il convient de prévoir un financement en faveur d'une augmentation des médiateurs scolaires et des médiateurs de santé roms.
- Les projets d'intégration des Roms devraient compléter, plutôt que remplacer, les modifications législatives et les instruments juridiques contraignants. Les représentants de la communauté rom devraient être en mesure de vérifier, de contrôler et d'avoir leur mot à dire dans la prise de décision.
- Des campagnes positives, et les médias en général, peuvent contribuer à la lutte contre l'antitsiganisme, sensibiliser davantage à la culture rom et encourager la coexistence pacifique.
- La stratégie pour l'après-2020 devrait s'efforcer de proposer des mesures contraignantes plutôt que de simples recommandations.
- Il est essentiel de procéder à une évaluation régulière des stratégies en matière d'intégration des Roms, de manière à ce que celles-ci puissent rester en phase avec l'évolution de la situation sur le terrain.

³ Avis du CESE (2011): [Autonomisation sociale et intégration des citoyens roms en Europe](#)

Antitsiganisme⁴

À l'heure actuelle, les Roms sont confrontés quotidiennement à l'antitsiganisme dans des domaines importants tels que l'éducation, l'emploi, le logement et l'application des lois. Les Roms et les gens du voyage sont exposés à un niveau disproportionné de contrôles d'identité et de fouilles, ainsi qu'à d'autres pratiques discriminatoires en matière de maintien de l'ordre, y compris des amendes pour des infractions mineures telles que le franchissement d'une rue en dehors des passages zébrés ou le fait de faire du vélo avec des équipements en mauvais état. Cette situation, qui est non seulement illégale et met en péril les principes fondamentaux de l'état de droit, favorise en outre le sentiment de méfiance des Roms à l'égard de la police et des autres autorités. Il y a lieu de prévoir une formation standard pour les policiers de toute l'Europe sur ce qui constitue des pratiques discriminatoires en matière de maintien de l'ordre, sur l'application discriminatoire des lois, les pratiques discriminatoires en matière de contrôle aux frontières et le contrôle illégal au faciès. Certains États membres ont déjà mis en place des plateformes qui encouragent le dialogue entre les OSC et les forces de police. Ces plateformes, qui visent à établir des lignes directrices pour les forces de police sur la manière de lutter contre les crimes de haine et la discrimination, devraient être étendues. Les fonds de l'UE peuvent contribuer à la diffusion des pratiques positives existantes dans ce domaine afin de tendre vers des activités de maintien de l'ordre équitables et non discriminatoires.

À l'heure actuelle, un grand nombre de crimes de haine ne sont pas déclarés, à la fois parce que les victimes craignent des représailles et que les plaintes ne sont pas suivies d'effets. Appliquer effectivement la législation contre la discrimination et considérer les discours haineux comme une infraction pénale permettrait d'encourager les victimes à s'exprimer et à dénoncer les faits aux autorités compétentes. Dans certains pays, il n'y a toujours pas de définition de ce qui constitue un discours de haine, ce qui rend encore plus difficile de prendre des mesures concrètes contre de tels actes. Une évaluation indépendante et régulière du fonctionnement des services répressifs au regard de l'antitsiganisme devrait être prévue par la loi.

Des mesures similaires à celles adoptées pour l'antisémitisme sont nécessaires pour lutter contre l'antitsiganisme. Il conviendrait d'organiser régulièrement auprès de la population une enquête cohérente sur l'antitsiganisme, comme cela se fait pour l'antisémitisme. Ses résultats pourraient alors contribuer à élaborer des politiques adéquates pour lutter contre l'antitsiganisme et adapter les politiques en vigueur aux réalités actuelles. L'antitsiganisme doit être dûment pris en compte dans les mesures de politique d'inclusion sociale mises en place dans les États membres. En l'état actuel des choses, certaines de ces mesures ne tiennent pas compte des stratégies nationales d'intégration des Roms et, par conséquent, il leur manque un volet sur les tsiganes. Dans certains pays, le niveau élevé d'acceptation de l'antitsiganisme et la progression de celui-ci, notamment dans la sphère politique et parmi les forces de maintien de l'ordre, est inquiétant, ce qui rend indispensable l'action militante et la recherche indépendantes.

L'antitsiganisme devrait également figurer en bonne place dans la stratégie pour l'après-2020, avec des propositions de mesures concrètes visant à l'éliminer. Celles-ci devraient prendre la forme de lignes directrices contraignantes visant une mise en œuvre dans tous les États membres. Il est d'autant plus

⁴ Pour un complément d'information: fil d'actualité du CESE (2018). [Selon les ONG et les responsables politiques, les Roms continuent d'être victimes de discriminations et de profilage ethnique.](#)

essentiel que jamais de prêter une attention accrue à l'antitsiganisme qu'il a connu une augmentation avec la pandémie de COVID-19, laquelle a, dans certains pays, touché tout particulièrement les communautés roms, qui ont dans certains cas été accusées de propager le virus. Dans ce contexte, il a été signalé que les mesures de confinement ont été mises en œuvre de manière discriminatoire et disproportionnée pour les populations roms résidant dans des camps et dans des implantations informelles, notamment au moyen d'une surveillance policière lourdes dans ces zones.

Points clés

- Il convient de prévoir une formation des forces de police des États membres de l'UE sur ce qui constitue, entre autre, des pratiques policières discriminatoires et des contrôles illégaux au faciès.
- Les plateformes de dialogue existant entre les OSC et les forces de police devraient être élargies.
- La législation en matière de lutte contre la discrimination doit être effectivement appliquée et les discours de haine doivent être érigés en infraction pénale.
- Une évaluation indépendante et régulière du fonctionnement des services répressifs au regard de l'antitsiganisme devrait être prévue par la loi.
- La réalisation d'enquêtes régulières sur l'antitsiganisme pourrait contribuer à l'élaboration de politiques qui correspondent véritablement aux réalités actuelles.
- Compte tenu de la tendance à la hausse de l'antitsiganisme, notamment pendant la crise de la COVID-19, ce phénomène devrait figurer en bonne place dans la stratégie pour l'après-2020, avec des mesures visant à le contrer.

Éducation⁵

Il est nécessaire de mettre en place une stratégie globale visant à faciliter l'accès des enfants roms à l'éducation, stratégie qui devrait comprendre des programmes pédagogiques de pointe, des approches axées spécifiquement sur cette communauté, ainsi que des mécanismes de rattrapage.

L'accès aux écoles régulières est essentiel pour faciliter l'intégration des Roms dans la société et sur le marché du travail. Malgré cela, dans certains pays, il existe encore une proportion élevée d'enfants roms qui fréquentent des écoles spéciales. Un tel dispositif est toujours le signe d'une violation systémique des droits fondamentaux de ces enfants, qui sont exposés à des méthodes de diagnostic et à des procédures de sélection abusives. Il s'impose d'urgence de prévoir des contrôles plus stricts des méthodes de diagnostic utilisées pour déterminer si un enfant doit être inscrit dans une école spéciale, et les instruments utilisés pour évaluer les handicaps mentaux doivent être conformes aux normes médicales et scientifiques les plus récentes et soumis à une surveillance régulière. Les évaluations réalisées devraient faire l'objet de vérifications par des organismes spécialisés indépendants. Ces vérifications devraient être exécutées sans entrave, compte tenu notamment des conséquences que les diagnostics non fondés peuvent avoir sur l'avenir de l'enfant. Les personnes qui ont subi des diagnostics erronés devraient bénéficier de l'assistance juridique, d'une indemnisation appropriée et d'une assistance adéquate pour les désavantages auxquels elles ont été contraintes.

⁵ Pour un complément d'information: actualités autour d'une audition du CESE (2018). [Une éducation inclusive et des approches sur mesure peuvent aider à lutter contre l'échec scolaire parmi les Roms.](#)

Dans tous les États membres, des politiques sont nécessaires afin que les enfants menacés de décrochage scolaire, comme c'est le cas des enfants roms, soient maintenus dans le système scolaire le plus longtemps possible et reçoivent un enseignement de qualité tout comme les autres enfants, y compris au niveau de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants. Le système scolaire devrait être évalué, de sorte à éliminer les pratiques conduisant à la ségrégation et à des réglementations systémiques entraînant une discrimination. Les OSC peuvent jouer un rôle crucial dans l'évaluation de la situation de la ségrégation scolaire. Elles peuvent également contribuer à réduire le taux de décrochage scolaire grâce à leur participation à la mise en place de programmes d'activités postsecondaires visant de meilleurs résultats scolaires grâce au tutorat et au mentoring.

Il convient de s'attaquer au problème du décrochage scolaire dans le cadre d'une approche transversale qui englobe des mesures axées sur le logement, la santé et la réduction de la pauvreté, étant donné qu'il s'agit de paramètres qui affectent la scolarisation de tous les enfants roms. En effet, de nombreux enfants roms sont forcés, par des circonstances de vie, de subvenir aux besoins de la famille et doivent donc quitter l'école pour prendre un travail. Toutefois, compte tenu de leur manque de qualifications, leurs chances d'obtenir un emploi digne de ce nom et correctement rémunéré sont minimes.

Ces enfants vivent généralement dans un hébergement précaire, ce qui n'est absolument pas de nature à permettre un suivi des études et des devoirs à la maison. De nombreux Roms vivent encore dans des ghettos ou des campements ségrégués, dans des maisons ou abris délabrés, surpeuplés ou qui manquent des équipements de première nécessité, dans des environnements qui ne favorisent certainement pas les études et l'apprentissage après l'école. Certains de ces campements ne sont pas reliés au réseau de transport ou sont trop éloignés des centres urbains, ce qui fait que les enfants roms ne participent qu'à une partie de la journée scolaire, voire ne sont pas scolarisés du tout. La pandémie de COVID-19 a encore diminué les chances des enfants roms de participer pleinement à l'éducation et a exposé encore plus crument le fait qu'ils ne jouissent pas de l'égalité des chances, en comparaison avec les autres enfants dans les États membres de l'UE. Outre le fait que de nombreuses familles roms ne peuvent pas se permettre de se procurer le matériel informatique nécessaire pour permettre à leurs enfants de participer aux activités en ligne organisées par les écoles, la localisation des ghettos et des camps dans lesquels ils résident ne permet pas toujours la connectivité à l'internet⁶.

Pour parvenir à des changements positifs dans le domaine de l'éducation, il est essentiel d'accroître l'engagement des parents et de les associer à l'expérience scolaire de leurs enfants. Toutefois, le travail avec les parents ne devrait pas se limiter à les encourager à envoyer leurs enfants à l'école, mais devrait commencer avant la naissance de l'enfant et inclure des travaux sur des questions telles que la prévention des maladies, l'égalité entre les hommes et les femmes et la planification familiale. L'analphabétisme chez les parents est un facteur qui ne facilite pas la tâche, car cela les empêche de suivre l'éducation de leurs enfants. Par conséquent, les projets éducatifs qui sont programmés à l'intention des Roms devraient prévoir des investissements dans l'éducation des parents.

Le nombre de médiateurs scolaires roms devrait être augmenté, compte tenu en particulier des résultats positifs enregistrés dans différentes écoles après leur introduction. En effet, dans certains pays, ces médiateurs ont réussi à accroître, à court terme, l'assiduité des enfants roms dans les écoles, ils ont déployé

⁶ Pour un complément d'information: déclaration du CESE (2020), [Protéger les minorités en ces temps difficiles: la situation de la communauté rom](#) (également disponible à la p. 13 du présent rapport).

des efforts pour diffuser des informations sur les Roms auprès des éducateurs, ont organisé des activités d'éducation dans les écoles afin de sensibiliser l'opinion à l'antitsiganisme, ont facilité le dialogue entre les parents et les écoles et ont encouragé un plus grand nombre de Roms à accéder à l'enseignement supérieur.

Les informations sur les Roms et les autres minorités devraient faire partie du programme scolaire afin de garantir une connaissance de base sur l'histoire et la culture de ces groupes. L'intégration de la culture rom dans les salles de classe contribue non seulement à rendre l'éducation plus attrayante pour les enfants roms, mais aussi à renforcer leurs connaissances sur la diversité culturelle. La culture rom est actuellement largement exclue des programmes scolaires. L'éducation à la diversité culturelle ne devrait pas être axée uniquement sur les élèves, mais aussi sur les enseignants et les personnels encadrants des établissements scolaires, qui devraient recevoir une formation sur ce sujet.

Points clés

- Les mesures visant à lutter contre la ségrégation institutionnelle et les mécanismes de rattrapage devraient faire partie de la stratégie visant à promouvoir l'accès des Roms à l'éducation.
- Les méthodes de diagnostic et les évaluations utilisées pour recenser les enfants qui doivent s'inscrire dans une école spéciale devraient faire l'objet de contrôles et de vérifications permanentes.
- Une éducation et un accueil de la petite enfance de qualité devrait également être une réalité pour les Roms.
- Les OSC devraient être associées aux mesures prises pour réduire le nombre de jeunes quittant prématurément le système scolaire.
- Une approche transversale englobant le logement, la santé et la pauvreté est nécessaire pour lutter contre le décrochage scolaire chez les enfants à risque.
- L'état des campements roms et leur manque de connectivité influent sur le niveau d'éducation des enfants, la pandémie actuelle entravant encore davantage leur assiduité scolaire.
- Nouer le dialogue avec les parents est essentiel pour obtenir des résultats positifs dans le domaine de l'éducation, et il serait souhaitable d'aller plus loin que de les inciter simplement à envoyer leurs enfants à l'école.
- Il est nécessaire d'augmenter le nombre de médiateurs scolaires roms.
- Les informations relatives à la culture rom et à d'autres minorités devraient faire partie des programmes scolaires.

Emploi⁷

L'éducation et l'emploi sont étroitement liés. Des enquêtes telles que EU-MIDIS II (2016) confirment que l'éducation, en particulier l'éducation de la petite enfance, peut contribuer à améliorer les perspectives d'avenir⁸, et qu'il est donc essentiel de favoriser l'accès à l'éducation formelle et non formelle en vue de l'emploi des Roms dans des emplois décents.

⁷ Pour un complément d'information: actualités autour d'une audition du CESE (2019). [L'antitsiganisme structurel et la mauvaise qualité de l'enseignement sont les principales entraves à l'intégration des Roms sur le marché du travail.](#)

⁸ [Deuxième enquête de l'Union européenne sur les minorités et la discrimination – Les Roms - Sélection de résultats](#) (2016).

Même s'il existe des projets de formation et d'éducation destinés spécifiquement aux Roms, ils ne débouchent pas toujours sur de réelles possibilités d'emploi, car ils ne sont pas intégrés et manquent de liens avec les autres mesures politiques. Aussi est-il essentiel que ces dispositifs fassent l'objet d'un suivi afin d'atteindre leurs objectifs affichés. Les États membres devraient encourager un engagement accru des entreprises dans ce genre de projets, en particulier au niveau local. Les programmes pour l'emploi à destination des Roms devraient offrir des possibilités d'intervention dans l'élaboration des politiques afin d'encourager des politiques sociales adéquates capables de répondre véritablement aux problèmes auxquels les Roms sont confrontés. Les États membres devraient également envisager de soutenir le développement des entreprises sociales afin de créer des lieux de travail durables pour les Roms, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes. Il convient également de rendre plus facilement accessibles aux Roms les licences nécessaires à la vente de certains biens ou à l'exercice de certaines professions manuelles. Il est essentiel de mettre au point des méthodes visant à valider les compétences acquises dans des cadres informels et non formels, en particulier pour les Roms qui, sous l'effet des circonstances, ne parviennent pas toujours à terminer leur scolarité secondaire. Ils sortent ainsi du système sans aucune certification de leurs compétences et de leurs capacités, ce qui rend leurs perspectives d'emploi encore plus sombres.

De nombreux Roms éprouvent des difficultés à accéder à des bourses pour poursuivre leurs études. Confrontés au manque de formation et de perspectives d'emploi, certains Roms aspirent à devenir entrepreneurs, mais estiment qu'ils ne disposent pas des compétences nécessaires et n'ont pas accès aux outils de microcrédit indispensables pour créer leur propre entreprise. Les fonds de l'UE peuvent être utiles à cet égard, en aidant les Roms à créer des coopératives et en leur donnant accès au microcrédit.

Les fonds de l'UE devraient également prévoir des projets qui aident les Roms à régulariser leur situation. S'il est important d'offrir des possibilités de formation, il ne faut pas oublier que les Roms ne seront pas en mesure d'obtenir un emploi régulier s'ils restent sans papiers. Le problème des Roms sans papiers est persistant depuis des décennies et il conviendrait de le résoudre dans les meilleurs délais, compte tenu des énormes difficultés qu'il pose pour l'accès des Roms à l'emploi. Au-delà du problème de l'absence de papiers, les perspectives d'emploi des Roms sont également entravées par le fait qu'ils continuent à être perçus de manière discriminatoire lors de leur demande d'emploi. Bien que la plupart des entreprises disposent de mesures de lutte contre la discrimination, celles-ci sont rarement appliquées dans la pratique. Des actions de sensibilisation sont nécessaires auprès des entreprises, soutenues par des mesures prises par les États membres pour lutter contre l'antitsiganisme dans le domaine de l'emploi. La discrimination positive peut constituer un outil important pour augmenter le nombre de Roms dans l'emploi, par exemple sous la forme de crédits d'impôts offerts aux employeurs qui embauchent des employés roms. La future garantie pour la jeunesse devrait également être actualisée, avec un volet spécifiquement consacré aux Roms, afin de tenir compte des multiples obstacles auxquels ils sont confrontés pour accéder à la formation et à l'emploi.

Points clés

- Les projets de formation destinés aux Roms devraient donner lieu à des possibilités de travail concrètes et devraient dès lors prévoir un engagement des entreprises.
- Les programmes d'emploi des Roms devraient déboucher sur l'adoption de politiques sociales adéquates.
- Le développement des entreprises sociales, une diminution des démarches administratives pour l'obtention de certaines licences et une aide à la création de coopératives pourrait contribuer à soutenir l'emploi des Roms, y compris les femmes.
- Il est urgent de trouver des solutions pour résoudre le problème des Roms sans papiers, étant donné que leur situation irrégulière réduit leurs chances d'obtenir un emploi stable.
- Des actions de sensibilisation, des mesures ciblant l'antitsiganisme dans le domaine de l'emploi et des mesures de discrimination positive peuvent contribuer à améliorer le taux d'emploi des Roms.
- La prochaine garantie pour la jeunesse devrait prévoir des mesures spécifiquement adaptées aux Roms.

Logement

Il est important d'élaborer des normes minimales acceptables pour le logement: fourniture d'eau potable, installations d'alimentation en électricité, assainissement ou traitement des eaux usées, entre autres. Cela est particulièrement important compte tenu de la situation qui prévaut actuellement dans certains quartiers éloignés et isolés, où les Roms vivent dans des baraques ou des conteneurs surpeuplés. Ces conditions font qu'il est extrêmement difficile de maintenir des mesures de prévention telles que la distanciation sociale et le lavage des mains en relation avec la pandémie, de sorte qu'il est encore plus crucial de réaliser des investissements à long terme dans des projets d'infrastructure qui tiennent compte des graves réalités auxquelles cette communauté est confrontée.

La difficulté de vivre dans des campements ne se limite pas à l'inconfort et aux dangers évidents liés à l'absence endémique de services d'hygiène et à la pénurie de services. Le fait d'avoir un campement de Roms pour adresse officielle n'est pas bien perçu par les employeurs et peut nuire à la recherche d'un emploi par un Rom. Par ailleurs, la distance et l'inaccessibilité de certains de ces campements par rapport aux villes influe négativement sur les perspectives d'emploi et d'éducation.

Il est nécessaire d'élaborer des politiques visant à aider les Roms à quitter les campements et autres zones ghettoïsées pour aller vivre dans des logements décentes. Séparer les familles en les mettant dans plusieurs maisons communales différentes et persécuter des gens qui offrent un abri à des personnes qui en ont besoin ne devraient pas faire partie de la solution. La question des campements ne peut pas non plus être traitée au moyen d'expulsions forcées, en particulier pendant les mois d'hiver, mais plutôt par l'intermédiaire d'un plan bien organisé associant les personnes concernées, qui combine des mouvements volontaires vers d'autres municipalités et des solutions concrètes en matière de logement. Les solutions de logement offertes aux Roms ne devraient pas être situées dans des zones reculées et isolées, mais dans des zones qui sont connectées au réseau de transport afin que les Roms puissent se rendre facilement à leur travail et dans des établissements d'enseignement. L'investissement dans le logement social est particulièrement nécessaire et devrait augmenter, d'autant plus que les prix de l'immobilier ont continué d'augmenter dans de nombreux pays, rendant l'hébergement encore plus inaccessible pour les personnes qui n'ont pas les moyens. Les

solutions d'hébergement pour les Roms devraient également être dispersées dans différentes zones afin de promouvoir l'intégration des Roms dans la communauté en général. Il est nécessaire de créer davantage de possibilités pour que les Roms deviennent propriétaires. Des projets couronnés de succès ont été menés dans certains États membres dans lesquels les Roms ont activement participé à la construction de leurs propres maisons au moyen de microcrédits, acquérant ainsi leur propre logement.

La loi sur la protection contre la discrimination devrait être pleinement appliquée, y compris s'agissant du logement des Roms. Des mesures spécifiques sont nécessaires pour éradiquer l'exclusion résidentielle, en particulier en ce qui concerne la discrimination dont sont victimes les Roms lorsqu'ils cherchent à louer un logement, une fois que les agents apprennent leurs origines.

Les gens du voyage sont également confrontés à des discriminations en matière de logement, ce qui nécessite des politiques adéquates. Ils rencontrent des difficultés pour accéder à des crédits hypothécaires pour des résidences mobiles et, bien souvent, ils ne sont pas autorisés à conclure des contrats d'assurance une fois que la compagnie d'assurance a conscience que le code postal de leur habitation mobile correspond à un site de campement. Ils éprouvent souvent des difficultés à trouver des emplacements pour caravanes qui les acceptent et se voient parfois refuser l'accès à l'électricité et à l'eau. Il conviendrait de créer un réseau de sites officiels de caravanes, en collaboration avec les organisations de Roms et de gens du voyage. Un tel réseau est déjà en place dans certaines régions d'Europe, mais il y a lieu de l'étendre. La participation des organisations de Roms et de gens du voyage à cet exercice est cruciale, compte tenu des précédents, où des zones officielles de stationnement des caravanes étaient fixées dans des emplacements juste à côté d'autoroutes ou de décharges, où les personnes étaient bien évidemment réticentes à résider.

Points clés

- Établissement de normes minimales acceptables pour le logement.
- Il est urgent de mettre en place des politiques afin que les Roms puissent vivre dans des conditions décentes plutôt que dans des campements. Séparer les familles dans des maisons communales et recourir à des expulsions forcées sans offrir de véritables alternatives à l'hébergement sont des pratiques inhumaines qui devraient être contrôlées de manière systématique.
- Il est essentiel d'investir dans le logement social.
- La loi sur la protection contre la discrimination devrait être pleinement appliquée. Il convient d'envisager des politiques visant à éliminer l'exclusion résidentielle.
- Des politiques sont nécessaires pour lutter efficacement contre la discrimination dont sont victimes les gens du voyage, en ce qui concerne l'accès aux crédits hypothécaires pour l'achat de leurs résidences mobiles et leur assurance, entre autres.
- Les organisations de Roms et de gens du voyage devraient participer à l'élaboration des emplacements officiels pour les caravanes.

Santé⁹

1.1 Recommandations générales en matière de santé

Dans certains pays, les Roms et les gens du voyage se heurtent à des obstacles importants dans l'accès aux services de santé. Les médecins généralistes refusent parfois de prendre en charge les gens du voyage en raison d'une absence d'adresse officielle. Des alliances entre les organisations de la société civile et les services de santé publique peuvent contribuer à diffuser auprès des généralistes des informations sur les questions pratiques concernant la prise en charge de ces personnes, y compris dans les cas où elles ne disposent pas d'une adresse officielle. Les États membres devraient s'engager à respecter le principe de l'égalité d'accès aux soins de santé, tandis que les mesures législatives nécessaires devraient être prises pour garantir que les Roms ne disposant pas d'une assurance maladie de base soient couverts.

Les médiateurs de santé roms ont montré qu'ils jouent un rôle important, mais leur nombre reste extrêmement limité. Ils sont à même d'orienter les Roms vers les services de santé disponibles, de diffuser des informations sur la santé et de surveiller des problèmes de santé particuliers touchant la communauté. Il est indispensable d'augmenter le nombre de ces médiateurs afin de garantir les droits fondamentaux dans le domaine de la santé et contribuer à remédier à l'écart considérable d'espérance de vie qui existe entre les Roms et les non-Roms.

Les femmes roms ont des droits limités sur le plan de la santé génésique et sont souvent victimes de refus et de dénigrement lorsqu'elles reçoivent des soins de santé. Les États membres doivent supprimer de toute urgence les pratiques en matière de soins de santé qui violent les normes éthiques raisonnables. Ils doivent mettre en place de toute urgence des unités mobiles de santé bien équipées pour les communautés roms vivant dans des zones inaccessibles ou ghettoïsées¹⁰. Les programmes de visites à domicile, avec une équipe comprenant une infirmière et un médiateur de santé, sont fortement recommandés, en particulier à destination des jeunes mères adolescentes. En leur montrant de nouveaux horizons, ces professionnels de la santé peuvent non seulement orienter les jeunes mères sur la manière de prendre soin de leur santé ainsi que de celle de leurs bébés, mais les encourager à envisager sérieusement de revenir à l'école plutôt que de cesser complètement leurs études.

⁹ Pour un complément d'information: actualités autour d'une audition du CESE (2018). [La situation des Roms en matière de santé et d'accès aux soins de santé est toujours désastreuse, comme le révèle une audition du CESE.](#)

¹⁰ Avis du CESE (2018) [La situation des femmes roms.](#)

Points clés

- Les OSC et les services de santé publique devraient travailler de concert pour fournir aux médecins généralistes des détails pratiques sur la manière de prendre en charge les gens du voyage lorsque ceux-ci ne disposent pas d'une adresse officielle.
- Le principe de l'égalité d'accès aux soins de santé devrait guider l'ensemble des États membres.
- Il est nécessaire d'augmenter le nombre de médiateurs de santé roms.
- Il y a lieu d'éliminer les pratiques en matière de soins de santé qui enfreignent les normes éthiques.
- Des unités de santé mobiles bien équipées et en nombre approprié devraient être mises en place pour atteindre les communautés roms vivant dans des zones inaccessibles.
- Il est recommandé de mettre en place des programmes de visites à domicile de mères adolescentes pour les encourager à ne pas renoncer à leur scolarité en raison de leur parentalité.

1.2 La situation de la communauté rom face à la pandémie de COVID-19: déclaration du CESE



Protéger les minorités en ces temps difficiles: la situation de la communauté rom

Le Comité économique et social européen (CESE) et son groupe d'étude sur l'intégration des Roms se joignent à l'appel lancé par les membres des institutions de l'UE, ainsi que par les organisations de la société civile, pour faire part de leur inquiétude quant à la détérioration de la situation des communautés marginalisées, dont les Roms, au cours de cette période difficile et incertaine. Nous savons gré aux bénévoles et aux employés des organisations roms du travail inestimable qu'ils mènent afin de continuer à aider la communauté rom en cette période difficile de pandémie mondiale de la COVID-19. Toutefois, leurs efforts ne sauraient se substituer à la responsabilité qu'ont les gouvernements de prendre en charge toute la population de leurs pays, y compris la communauté rom, de même qu'ils ne doivent en rien altérer le devoir de l'Union européenne d'œuvrer en faveur de l'inclusion et de l'égalité pour les Roms.

Nombreux sont les Roms qui vivent dans la misère en Europe depuis bien trop longtemps, et leur situation risque à présent d'échapper à tout contrôle et d'entraîner des conséquences désastreuses pour les membres de cette communauté. Nombre d'entre eux vivent dans des camps surpeuplés, sans accès à l'eau courante, ce qui rend extrêmement difficile de respecter la distanciation sociale et les règles d'hygiène nécessaires pour enrayer la contagion. En l'absence de connexions internet et du matériel nécessaire, les enfants roms ne peuvent participer à aucune des activités éducatives en ligne organisées par les écoles pendant leur fermeture. Outre cette pénalisation sur le plan de l'éducation, les enfants roms sont aujourd'hui confrontés à un manque de nourriture, étant donné que la fréquentation scolaire représentait souvent la seule possibilité pour eux d'obtenir un repas chaud.

De nombreux Roms travaillent dans l'économie informelle, non pas délibérément, mais parce qu'ils n'ont pas d'autre moyen de subvenir aux besoins de leur famille, étant donné la discrimination dont ils font l'objet lorsqu'ils postulent pour un travail régulier. Compte tenu des restrictions touchant les déplacements, ils ne peuvent plus s'acquitter de leurs occupations professionnelles. N'ayant pas non plus accès aux allocations de chômage ni à d'autres dispositifs mis en place par les gouvernements pour soutenir les travailleurs qui ont perdu leur emploi, ils sont acculés à sombrer plus encore dans la pauvreté. Dans le même temps, l'antitsiganisme augmente, les Roms étant accusés d'être responsables de la propagation du virus dans certaines régions, où ils sont confrontés à une hostilité encore plus vive qu'avant.

À la lumière des nombreux rapports émanant de diverses organisations concernant la situation désastreuse que traversent les communautés roms au cours de cette pandémie, nous demandons à la Commission de surveiller plus que jamais la situation des Roms dans les États membres. Nous demandons d'urgence à ceux-ci d'honorer leur responsabilité en ce qui concerne la protection du droit à la santé des Roms et de tenir compte de la spécificité de la situation de la communauté rom lors de l'application de mesures

d'urgence. Nous demandons que les Roms aient accès à un approvisionnement en eau salubre et propre, afin que les règles en matière d'hygiène et d'assainissement puissent être respectées. Un accès temporaire au logement devrait être accordé aux communautés roms résidant dans des camps où règnent des conditions déplorables, afin de leur permettre de respecter comme il se doit les règles en matière de distanciation sociale. Les Roms devraient bénéficier du même accès aux soins médicaux, aux tests médicaux, aux masques et aux traitements que tous les autres citoyens des États membres où ils résident. La protection des droits fondamentaux devrait être universelle et ne devrait pas varier selon l'origine ethnique ou l'adresse de résidence.

Nous demandons à la Commission européenne de s'assurer que les actions et les programmes de l'UE destinés à aider les citoyens au cours de cette pandémie, ainsi que les mesures de relance bien nécessaires adoptées par la suite, tiennent compte des réalités et des difficultés rencontrées par les Roms. À cet égard, nous relevons l'importance d'entretenir un dialogue continu avec les représentants des communautés et des organisations roms, qui sont à même de proposer des recommandations clés afin que les actions mises sur pied répondent véritablement aux difficultés rencontrées par la communauté rom. En tant que porte-parole de la société civile, le CESE est engagé en faveur de ce dialogue qui doit permettre d'atteindre ceux qui sont les plus vulnérables face à la crise actuelle.